

Azerbaïdjan : Noir, Impair et Manque

Noir : comme les projets du clan Aliev envers les Arméniens. Ou comme le drapeau des Djihadistes de tous bords que Bakou soutient ardemment.

Impair : comme ceux commis par les diplomates azéris pour «arroser» les délégués (diplomatie du caviar) ou les Etats.

Manque : comme les manquements aux accords passés avec les organisations internationales, à l'instar de son grand frère turc.

**INSTITUTE FOR
WAR & PEACE REPORTING**



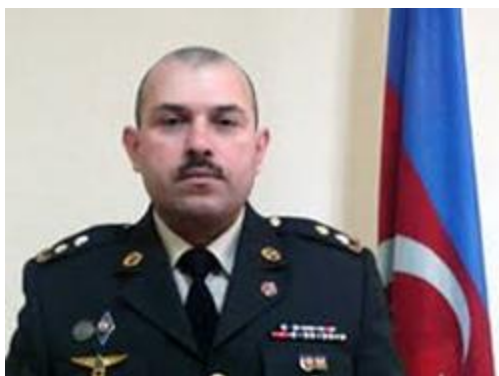
«Les journalistes azerbaïdjanais travaillant auprès des zones jouxtant les lignes de front face aux forces arméniennes seront soumis à de nouvelles restrictions,» indique l'**Institut Guerre et Paix – Reportage (IWPR)**.

Le gouvernement azerbaïdjanais estime que c'est parce que les journalistes se conduiront mal, certes sans trahir des secrets d'Etat, et donneront des informations sur ce qui se passe exactement dans ces zones.

Les plans pour une réglementation plus stricte de la presse ont été annoncés par le président Ilham Aliev en Août, avec une ordonnance pour empêcher des informations confidentielles sur les questions de défense en cours de publication dans les médias, y compris sur Internet. Il a également appelé à poursuivre toute personne qui «divulguerait des secrets d'Etat".

Enfin, il a demandé au gouvernement de proposer de nouvelles règles pour régir la façon dont les journalistes seront accrédités pour se rendre sur la ligne de front.

Les instructions d'Aliev sont venues après une brusque montée de la violence dans la zone du conflit du Karabakh. Si l'augmentation du niveau de violence vu cet été a depuis disparu, il semble que le gouvernement de Bakou soit beaucoup plus préoccupé par le contrôle de la circulation de l'information liée aux zones frontalières.



Le porte-parole du ministère de la Défense, **Vaqif Dargahli**, a déclaré que le président avait raison d'être inquiet sur la sécurité nationale compte tenu de ce qu'il a appelé

«des activités non-professionnelles illégales - au service des intérêts parfois arméniens - de la part de certains médias, et notamment celles circulant sur Internet ainsi que les utilisateurs des réseaux sociaux.»

De prétendues violations de secrets ont été mises en avant pour justifier un plan visant tous les internautes, de sorte que tous les commentaires soient publiés sous leurs vrais noms.

Les autorités ont également accusé d'éminents défenseurs des droits de l'homme - Leyla et Arif Yunus ainsi que le journaliste Rauf Mirqadirov, de transmettre des informations stratégiques à l'Arménie.



Ainsi **Afgan Mukhtarli** qui est un journaliste de l'IWPR qui rend compte régulièrement de la ligne de front, souligne que si les précautions sont si pauvres qu'un journaliste quelconque est en mesure de repérer une cargaison d'armes en mouvement en Azerbaïdjan, et donc que les Arméniens peuvent probablement faire de même.

«Je ne pense pas que les journalistes ont besoin de protéger les secrets de la défense - ce n'est pas notre travail. Les restrictions prévues par le gouvernement étant inconstitutionnelles et contraires au droit international. En outre, le ministère de la Défense cache des informations sur les décès de soldats à la fois en combat et dans les situations de non-combat car il estime que ce n'est pas dans l'intérêt national de dire la vérité. Mais l'inverse est aussi vrai : le ministère se doit de donner des informations exactes».

Mukhtarli craint que des réglementations plus strictes vont obliger les journalistes à dire et à écrire ce que le ministère de la Défense et d'autres services de sécurité auront décidé de rendre public.

Il sera difficile de faire entendre la voix des personnes qui vivent dans les villages frontaliers, par des journalistes leur rendant visite.

«Nous ne sommes pas entendus de toute façon - nous n'obtenons pas une couverture raisonnable dans les médias. Et maintenant vient cette interdiction. Les autorités veulent juste s'assurer que nos innombrables problèmes ne soient pas

connus. Les villages frontaliers ne sont pas des installations secrètes pour qu'on interdise aux journalistes d'y aller et collecter librement du matériel", a déclaré Ilgar Moustafayev, un villageois du quartier nord-ouest de Qazakh, proche de l'Arménie.

(...)



Bakou a fermement condamné la visite du maire de Bourg-lès-Valence, **Marlène Mourier** au Haut-Karabakh.



Le porte-parole du ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères, **Hikmet Hajiev**, a indiqué que la visite de Mme Mourier dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan et la signature d'une déclaration sur le jumelage de sa ville avec la ville de Chouchi sont illégales.

Minsk de l'OSCE.



Il a évalué ces activités à la veille de la réunion de Paris des présidents arménien et azerbaïdjanais comme une provocation due à l'influence de l'Arménie et du lobby arménien. Et que l'Arménie reste fidèle à sa politique agressive en essayant de nuire au processus de règlement du conflit par des actes de provocation.

Il a ajouté que la visite et les documents signés manquent de respect pour les réfugiés et les personnes déplacées qui ont été expulsées de leurs terres à la suite de l'agression arménienne. Ce faisant, le maire encourage le séparatisme, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité par ses

contacts avec le régime séparatiste du Haut-Karabakh, et elle doit être consciente de sa responsabilité envers ses électeurs et les habitants de Bourg-lès-Valence.

En conséquence, le nom Marlène Mourier sera porté sur la "liste noire" de Ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères.

(...)



«La France ne reconnaît pas la République autoproclamée du Haut-Karabakh. La France reconnaît l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Azerbaïdjan au sein des frontières internationalement reconnues», a déclaré **l'ambassade de France en Azerbaïdjan.**

L'ambassade a souligné de nouveau que la France n'a pas établi de relations avec le régime de facto du Haut-Karabakh, pas plus que le régime autoproclamé n'a pas de représentation accréditée auprès du gouvernement Français.

En ce qui concerne les visites régulières de parlementaires français au Haut-Karabakh, le communiqué indique que le ministère Français des Affaires étrangères et du développement International rappelle systématiquement à ceux qui veulent visiter le Haut-Karabakh la position du pays sur ce régime, et essaie de les convaincre de changer d'avis.

«En France, cependant, les personnes qui sont élus selon le principe de la séparation des pouvoirs, ont la liberté de déplacement et le gouvernement français ne peut pas leur interdire de se rendre au Haut-Karabakh,» souligne l'ambassade.